

**SUCELLOG: IEE/13/638/SI2.675535**

**D7.7b**

**Rapport sur les entretiens réalisés avec  
les décideurs politiques**

**30.03.2017**



## A propos de SUCELLOG

Le projet SUCELLOG - promouvoir la création de plateformes logistiques de la biomasse par les agro-industries - vise à favoriser la participation du secteur agricole à l'approvisionnement durable en biocombustibles solides en Europe. Les actions du projet s'appuient sur un principe encore peu exploité : l'installation de centres logistiques dans les agro-industries en complément de leurs activités usuelles, mettant en évidence la forte synergie existante entre l'agroéconomie et la bioéconomie. Plus d'informations sur le projet et les partenaires sont disponibles sur le site internet du projet [www.SUCELLOG.eu](http://www.SUCELLOG.eu).

### Coordinateur du projet



### Partenaires du projet



## A propos de ce document

Ce rapport correspond au livrable D7.7 du projet SUCELLOG - Rapport sur les entretiens réalisés avec les décideurs politiques. Il a été préparé par :

*WIP-Renewable Energies*

*Sylvensteinstr. 2*

*Ilze Dzene, Rainer Janssen*

E-mail: [ilze.dzene@wip-munich.de](mailto:ilze.dzene@wip-munich.de), [rainer.janssen@wip-munich.de](mailto:rainer.janssen@wip-munich.de)

Tel: +49 89 720 12 740, +49 89 720 12 743

Avec la collaboration et les compléments de SCDF

*Ce projet est cofinancé par la Commission Européenne, sous le contrat N°: IEE/13/638/SI2.675535. Le contenu de cette publication est sous l'entière responsabilité de ses auteurs. L'Union Européenne ne saurait être tenue pour responsable des utilisations qui pourraient être faites et des informations qu'elle contient*

## Table des matières

<b>Table des matières .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Entretiens avec les décideurs politiques en France .....</b>	<b>4</b>
2.1. Entretien avec un décideur politique en Rhône-Alpes, 13.04.2016 .....	4
2.2. Entretien avec un décideur politique en Rhône-Alpes, 20.05.2016 .....	5
2.3. Vidéoconférence avec les décideurs politiques en Rhône-Alpes, 28.06.2016 .....	6
2.4. Entretien avec les décideurs politiques en Rhône-Alpes-Auvergne, 15.09.2016 .....	7
2.5. Entretien avec les décideurs politiques en Normandie, 29.09.2016 .....	8
2.6. Entretien avec les décideurs politiques de Picardie, 17.11.2016 .....	10
2.7. Entretien avec les décideurs politiques à Paris, 16.12.2016 .....	11
2.8. Entretien avec les décideurs politiques à Paris, 17.01.2017 .....	13
2.9. Entretien avec les décideurs politiques à Aquitaine, 24.03.2017 .....	15

## 1. Introduction

L'objectif du projet SUCELLOG est de soutenir la création de centres logistiques de biomasses au sein des agro-industries en valorisation les coproduits agricoles pour la production d'agro-combustibles solides qui peuvent être utilisés à des fins énergétiques.

Outre les exigences techno-économiques et de durabilité qui peuvent être adaptées et surmontées par l'agro-industrie, certaines barrières non techniques liées aux approches de marché, aux réglementations et à la législation peuvent entraver la création de centres logistique de biomasses dans les agro-industries. Ce rapport propose une vision globale des entretiens réalisés avec les décideurs politiques en France. Le but des réunions était d'identifier les obstacles non techniques dans les pays ciblés aux niveaux national et régional et de recueillir les commentaires des décideurs politiques sur les recommandations réalisées pour surmonter ces obstacles.

Ce rapport décrit les réunions réalisées avec 23 décideurs politiques. Les meetings se sont tenus durant des événements de dissémination nationaux ou régions ou ont été organisés séparément pour échanger sur des sujets particuliers. Les barrières identifiées et les possibles solutions sont synthétisées dans le livrable D7.8 Synthèse des barrières non-techniques et recommandations politiques.

## 2. Entretiens avec les décideurs politiques en France

### 2.1. Entretien avec un décideur politique en Rhône-Alpes, 13.04.2016

**Date :** 13.04.2016

**Type de réunion :** téléphonique

**Participant :** 1 décideur politique représentant de l'ADEME Auvergne Rhône Alpes.

L'objectif de cette réunion téléphonique était de discuter du développement du concept SUCELLOG en Rhône-Alpes et de recueillir les réactions sur les barrières. Les obstacles non techniques suivants ont été identifiés :

**Barrière :** L'ADEME a déjà rencontré une entreprise intéressée par la production de granulés à partir de bois de taille. Cependant, l'ADEME hésite à soutenir ce type de projet, ce type de granulés de bois devant être brûlés dans des chaudières équipées d'un système de traitement des fumées, ce qui n'est pas le cas pour les chaudières des particuliers, ciblées dans ce projet.

*Possibles solutions ou recommandations : des tests de combustion des granulés dans les chaudières des particuliers peuvent être menées et les valeurs de performance des émissions comparées avec les limites proposées par la réglementation (en fonction de l'ISO 17-225)*

**Barrière** : l'ADEME ne subventionne pas les projets de valorisation des rafles de maïs, la voie de valorisation énergétique de ce coproduit entrant en concurrence avec une autre filière (position nationale).

*Possibles solutions ou recommandations : l'utilisation des rafles de maïs semence n'est pas possible ; toutefois, l'utilisation des rafles de maïs grain pourrait se développer. Les utilisations compétitives concernent uniquement le maïs semence. De nouvelles chaînes logistiques pourraient dès lors se développer.*

**Barrière** : l'ADEME n'est pas convaincue par l'utilisation des issues de silo pour la production d'agro-granulés. En effet, ce coproduit est déjà valorisé en alimentation animale.

*Possibles solutions ou recommandations : les agro-granulés sont un secteur de très petite taille (quelques centaines de tonnes pour la France entière) et, pour le moment, il n'y a pas de risque de concurrence d'usage. Dans le futur, il pourrait être intéressant de voir se développer les deux secteurs, en intégrant, en sus, un ensemble de nouvelles ressources non valorisées : le secteur de l'énergie est un secteur économiquement plus attractif que celui de la nutrition animale.*

**Barrière** : l'utilisation de la biomasse agricole pour la combustion n'est pas une priorité pour l'ADEME. Le projet SUCELLOG doit faire attention à considérer et inclure les utilisations compétitives des coproduits agricoles ciblés.

*Possibles solutions ou recommandations : plus d'explications et d'informations doivent être apportées pour expliquer les bénéfices et les possibilités de développement des filières en parallèle, notamment les secteurs de la biomasse forestière et de la biomasse agricole.*

## 2.2. Entretien avec un décideur politique en Rhône-Alpes, 20.05.2016

**Date** : 20.05.2016

**Type de réunion** : échanges d'emails et entretiens téléphoniques

**Participant** : 1 décideur politique de l'ADEME Bourgogne

Pendant l'échange téléphonique, les barrières non techniques suivantes ont été identifiées :

**Barrière** : Étant donné que les agrogranulés ont des caractéristiques différentes de celles des granulés bois, des chaudières spécifiques doivent être utilisées ou des chaudières à granulés existantes adaptées. Les chaudières doivent être équipées d'une grille mobile (pour éviter la production de mâchefer). Les agrogranulés peuvent être consommés de façon plus efficace dans les chaudières de grosses puissances (surtout s'ils sont mélangés avec du bois), mais dans ce cas, le prix des agropellets doit être compétitif avec le prix des plaquettes de bois - autour de 22 € / MWh (hors taxes).

*Possibles solutions ou recommandations : Selon le secteur, l'intervalle de prix indiqué précédemment peut être atteint, principalement dans le secteur de l'alimentation animale. D'un point de vue technique, atteindre cet ordre de grandeur est possible mais des efforts de*

*communication sont nécessaires pour informer les consommateurs potentiels. Le niveau de sensibilisation des consommateurs reste très faible.*

**Barrière** : On note un manque de technologies appropriées et de retours d'expérience pour l'utilisation de granulés alternatifs dans la région. Il existe deux chaudières de grande capacité (> 300 kW) en Bourgogne acceptant les granulés (l'une est installée dans un lycée et l'autre dans une maison de retraite), mais aucune d'entre elles n'est adaptée à l'utilisation d'agropellets. Dans la région sont installées un certain nombre de chaudières de petites capacités (<100 kW), qui sont techniquement aptes à utiliser des agrogranulés (équipées de brûleurs spécifiques). Moins de 5 utilisent le miscanthus comme combustible. L'activité du marché de la bioénergie dans la région est très faible, presque inexistante. La société Bourgogne Pellets travaille sur le développement de ce marché, mais sans succès significatif pour le moment

*Possibles solutions ou recommandations : le marché dans la région doit se développer petit à petit, intégrant des actions commerciales et plus de communication sur les agrogranulés et les technologies spécifiques.*

La branche régionale de l'ADEME s'intéresse au concept SUCELLOG. Elle a déjà été contactées par certaines coopératives qui recherchent de nouvelles utilisations pour leurs issues de silos.

### **2.3. Vidéoconférence avec les décideurs politiques en Rhône-Alpes, 28.06.2016**

**Date** : 28.06.2016

**Type de réunion** : vidéoconférence, In Languedoc-Roussillon

**Participants** : 2 décideurs politique – chargé de mission et conseillers énergie au PÔLE ÉNERGIE 11.

D'autres participants, notamment des représentants de la coopérative la Cavale, l'unité de granulation PAN SAS et un chargé de mission énergie de Coop de-France Rhône-Alpes Auvergne (responsable des audits SUCELLOG) étaient présents.

L'objectif de l'échange était d'avoir une vision claire du marché de la biomasse sur le département de l'Aude (coopérative la Cavale). Les barrières non techniques suivantes ont été identifiées :

**Barrière** : Le PÔLE ÉNERGIE 11 n'accompagne pas les projets des particuliers mais uniquement les projets collectifs. Le PÔLE ÉNERGIE 11 ne pourra pas donc pas accompagner La CAVALE pour la vente d'agropellets chez les agriculteurs déjà équipés d'un poêle polycombustible via la société PAN SAS

*Possibles solutions ou recommandations : La CAVALE devra travailler le marché des particuliers avec PAN SAS en s'appuyant sur la clientèle de cette dernière ainsi que sur le réseau de jardinerie grand public de la coopérative.*



**Barrière :** La formulation des agropellets comprend une part importante de sciure. D'après le PÔLE ÉNERGIE 11, il ne serait pas possible de trouver un tel gisement de sciure (1 700 t/an sortie d'usine à 60% MH). En effet il n'y pas assez de scieries sur le territoire et les gisements mobilisable sont déjà bien exploités.

*Possibles solutions ou recommandations :* Selon PAN SAS il est tout à fait possible de trouver de la sciure en quantité sur le territoire dans des scieries non identifiées par PÔLE ÉNERGIE 11. Dans le pire des cas, la sciure pourra être remplacé par du broyat de palette.

**Barrière :** *les prix des combustibles concurrents pris en compte dans le rapport d'audit ne sont pas tout à fait exacts.*

*Possibles solutions ou recommandations :* Le PÔLE ÉNERGIE 11 envoie à CDF RAA un tableau plus précis des prix HT sortie d'usine des combustibles sur le territoire ainsi que les caractéristiques de ces derniers. Cela permettra de mettre à jour le rapport avec des valeurs plus précises.

**Barrière :** Le PÔLE ÉNERGIE 11 confirme le fait que le taux de cendres important des agropellets peut être un frein au projet.

*Possibles solutions ou recommandations :* Un taux de cendres important implique une vitesse de décendrage de la chaudière plus importante. Le problème réside dans le fait que cette vitesse ne peut être connue qu'en réalisant des essais avec les agropellets. Cela n'a rien d'insurmontable mais cela pourrait tout de même faire réfléchir les exploitants qui ne souhaitent pas ajuster les réglages de la chaudière à chaque livraison. Le taux de cendres peut aussi être diminué avec certain additif de combustion.

**Barrière :** Le PÔLE ÉNERGIE 11 pense qu'il faudra faire attention aux rejets et notamment au taux de poussières dans les fumées.

*Possibles solutions ou recommandations :* Les chaudières de moins de 2 MW thermique, ne seraient pas soumises à des tests sur les fumées et les valeurs limites d'émissions (VLE) seraient plus permissives. Ces informations doivent être vérifiées car elles pourraient influencer le marché cible.

## 2.4. Entretien avec les décideurs politiques en Rhône-Alpes-Auvergne, 15.09.2016

**Date :** 15.09.2016

**Type de réunion :** Discussion entre Coop de France Rhône-Alpes Auvergne et plusieurs décideurs politiques lors du développement de la stratégie régionale biomasse en Rhône-Alpes-Auvergne.

**Participants:** 5 décideurs politiques représentant la DREAL, la DDT 01, la DDT 26 et la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes.

Les barrières suivantes ont été identifiées et les recommandations associées proposées.

**Barrière :** Tous les coproduits agricoles ne sont pas disponibles pour la production d'énergie. Il existe une concurrence l'utilisation de la plupart des ressources en biomasse,

dans d'autres secteurs. Cependant, il est difficile de définir l'ensemble des concurrences d'usage parce qu'il n'y a pas suffisamment d'informations détaillées disponibles.

*Possibles solutions ou recommandations : Les données de l'Observatoire national de la biomasse ne sont pas disponibles à une échelle suffisamment détaillée et le secret statistique peut limiter la disponibilité des données. La disponibilité des données dépend du type de biomasse. La crédibilité des données devrait être accrue avec des actions spécifiques à l'échelle locale / régionale. Les recommandations devraient être incluses dans le Stratégie Nationale pour la Mobilisation de la Biomasse du ministère de l'Agriculture. La hiérarchisation des usages des différents types de biomasse doit être définie.*

**Barrière** : le marché de la biomasse agricole est peu développé

*Possibles solutions ou recommandations : L'offre et la demande (énergie ou autres utilisations possibles de la biomasse agricole) doivent être développées dans le même temps. Ce doit être l'un des points centraux de la réflexion nationale sur la mobilisation et les utilisations de la biomasse.*

**Barrière** : Les porteurs de projets ne possèdent pas de bons arguments pour justifier l'utilisation de la biomasse agricole au lieu d'autres combustibles. Les externalités positives ne sont pas assez soulignées.

*Possibles solutions ou recommandations : Une estimation des gains réalisés associés aux émissions de gaz à effet de serre ou une analyse de cycle de vie devraient être réalisés pour la biomasse agricole.*

**Barrière** : Les stratégies politiques ne sont pas claires bien qu'une stratégie nationale soit en cours de réalisation en France

*Possibles solutions ou recommandations : des perspectives concrètes doivent être réalisées pour soutenir le marché. Un engagement et une position politique forts seraient appréciés par les parties prenantes de la biomasse. La manière de transposer les stratégies nationales au niveau régional doit être analysée.*

## 2.5. Entretien avec les décideurs politiques en Normandie, 29.09.2016

**Date:** 29.09.2016

**Type de réunion** : Entretiens physiques avec des personnes participant à l'atelier régional en Normandie (les réunions ont été organisées sur les stands des personnes interrogées lors du salon)

**Participants** : 2 représentants de NOVEATECH (association qui développe des projets innovants avec la biomasse pour la chimie, l'énergie et les matériaux) et Energie Normandie (association en Normandie travaillant avec le secteur de l'énergie - avec EDF, TOTAL, EXXON, ENGIE, petites entreprises d'approvisionnement, producteurs et territoires).



Parmi les autres participants figuraient des représentants de VALBAE (société spécialisée dans les additifs pour la biomasse solide afin d'améliorer l'équilibre environnemental des émissions, directement avec le charbon ou un mélange de matières premières agricoles (uniquement ou avec des résidus pétroliers)), ALBEDO (entreprise d'études thermiques, Chauffage des bâtiments) et CERTAM (chercheurs en génie thermique).

Les barrières suivantes ont été identifiées et les recommandations associées proposées. :

**Barrière** : La granulation est chère

*Possibles solutions ou recommandations : L'utilisation de la biomasse vrac est plus simple pour une agro-industrie, notamment associée à un mélange avec du charbon*

**Barrière** : la biomasse agricole a une qualité plus faible que le bois

*Possibles solutions ou recommandations : Le mélange de la biomasse agricole avec des composants de meilleure qualité réduit les concentrations en SOx et en NOx et augmente la température de fusion des cendres.*

**Barrière** : Le faible prix des combustibles fossiles (pétrole et charbon) constitue un obstacle au développement de l'utilisation de la biomasse pour l'énergie.

**Barrière** : Un soutien local et une vision globale liée à la biomasse agricole en France font défaut.

*Possibles solutions ou recommandations : La création d'un réseau national pour le secteur de valorisation de la biomasse agricole est nécessaire pour soutenir le secteur.*

**Barrière** : Le marché n'est pas développé

*Possibles solutions ou recommandations : Éviter de cibler les applications à petite échelle (particuliers) car, pour eux, la qualité du combustible est très importante.*

**Barrière** : Les agrogranulés sont en concurrence avec le bois pour l'énergie. Comme les plaquettes de bois sont moins chères et la logistique associée déjà fonctionnelle et éprouvée, la concurrence n'est pas toujours possible avec la biomasse agricole.

*Possibles solutions ou recommandations : le prix de la biomasse agricole doit être inférieur à celui de ses concurrents ; de plus, la biomasse agricole doit prouver qu'elle peut répondre à une demande à grande échelle et que de grandes chaînes logistiques de biocombustibles agricoles peuvent être développées. Quelques exemples de succès sont nécessaires en France.*

**Barrière** : En Normandie, seules les chaudières à bois peuvent bénéficier du soutien de la région.

*Possibles solutions ou recommandations : La biomasse locale pourrait être intégrée systématiquement à chaque plan d'approvisionnement – proposant à la fois de la biomasse agricole et du bois. Mais les financiers doivent être convaincus.*

**Barrière** : La biomasse agricole doit être structurée pour l'approvisionnement énergétique en énergie

*Possibles solutions ou recommandations : Création d'un groupe d'intérêt sur les biocombustibles agricoles solides*

**Barrière :** La biomasse agricole n'est pas bien connue, les porteurs de projets ne savent pas qu'ils peuvent l'utiliser et il n'y a pas de références existantes, de projets réussis modèles.

*Possibles solutions ou recommandations : Davantage de communication est nécessaire. Les producteurs de biomasse agricole doivent répondre aux appels à projet pour se faire connaître et créer des références. Les producteurs de biomasses agricoles pourraient créer un réseau leur permettant de répondre efficacement à ces appels à projet pour créer des références.*

**Barrière :** Les projets innovants ne sont pas toujours connus et la communication sur les résultats n'est pas assez grande

*Possibles solutions ou recommandations : Au cours des prochains mois, Energie Normandie réalisera et présentera de nouveaux projets sur l'énergie et les technologies afin d'étudier l'opportunité de développement des chaudières polycombustibles en Normandie.*

## 2.6. Entretien avec les décideurs politiques de Picardie, 17.11.2016

**Date:** 17.11.2016

**Type de réunion :** Table ronde lors d'un atelier sur la biomasse (atelier régional sur la stratégie nationale de mobilisation de la biomasse)

**Participants :** 1 décideur politique représentant Ingénieur filières EnR électriques - EMR - filière bois ADEME.

Le but de la réunion était de discuter du développement du concept SUCELLOG dans le cadre de la future stratégie nationale de mobilisation de la biomasse (action nationale française organisée au niveau régional). Les obstacles non techniques suivants ont été identifiés:

**Barrière :** Les coûts de la biomasse sont élevés, donc l'énergie provenant de la biomasse est moins intéressante que celle provenant du gaz naturel.

*Recommandation : Deux éléments pourraient changer cette situation au profit des énergies renouvelables : la TVA est plus avantageuse pour la biomasse (10% pour la biomasse et 20% pour le gaz) et la nouvelle taxe Contribution énergie climat, qui taxera l'énergie fossile.*

**Barrière :** L'agriculture semble moins organisée que le secteur du bois pour fournir de la biomasse pour la production d'énergie. Le secteur du bois énergie a réussi à se développer en 7 à 10 ans, ce qui est relativement rapidement.

*Recommandation: La biomasse énergie issue de l'agriculture doit être en mesure d'apporter une réponse durable et un avantage financier aux communautés. Si les coopératives agricoles participent à l'organisation du secteur, cela pourrait fortifier son fonctionnement. Les principales difficultés rencontrées sont la disparité (distance) entre les parcelles agricoles, qui augmente le coût de la collecte, et la durée des contrats agricoles (jusqu'à 5 ans), différente de celle des producteurs d'énergie qui peut atteindre 25 ans.*

**Barrière** : On ignore les quantités de biomasse agricole qui peuvent être mobilisées.

*Recommandation* : Une étude devrait être réalisée pour répondre à la question de savoir quelles sont les ressources de biomasse les plus fiables en termes de qualité et de quantité pour alimenter le secteur de l'énergie. Il est nécessaire d'acquérir une meilleure vision des différentes biomasses qui pourraient alimenter le secteur sur la région.

**Barrière** : Il y a un manque de soutien et de suivi des projets de biomasse au niveau des communes

*Recommandation* : Il faudrait demander un engagement politique plus fort à long terme. En particulier, le changement de maire tous les 5 ans ralentit le développement des projets de biomasse.

**Barrière** : Il existe un manque d'information sur la biomasse pour l'énergie et sur la diversité de produit offerte. Elle n'est pas bien connue du grand public, des industries et des collectivités.

*Recommandation* : La communauté agricole doit communiquer sur une position claire concernant l'approvisionnement de la biomasse pour l'énergie. Cette vision doit compléter l'approvisionnement en bois qui bénéficie d'une diffusion très active sur le territoire. Pour atteindre ces publics, la communauté agricole doit également cibler les prescripteurs, les syndicats d'énergie, les conseillers et les porteurs de projets.

## 2.7. Entretien avec les décideurs politiques à Paris, 16.12.2016

**Date**: 16.12.2016

**Type de réunion** : La réunion a été organisée lors de la réunion du troisième comité directeur d'un projet sur les questions de logistique de la biomasse organisé par Services Coop de France.

**Participants** : 3 décideurs politiques - deux représentants de FranceAgriMer (institution nationale ayant mis en place un observatoire de la biomasse pris comme référence dans le pays), une personne du RMT biomasse et territoires.

Les obstacles et recommandations suivants ont été discutés :

**Barrière** : Les utilisations concurrentes sont un point très important à évaluer lors de la réalisation d'une étude de faisabilité.

*Possibles solutions ou recommandations* : En France, la principale recommandation est de parler de « hiérarchie des usages » et non de « utilisation compétitive » car le choix entre les différentes utilisations doit être organisé régionalement.

**Barrière** : Les porteurs de projet ont besoin de données précises sur la biomasse disponible lors de la réalisation d'une étude de faisabilité. Il y a un problème d'analyse statistique des ressources en biomasse, des difficultés pour rassembler des informations réelles sur le terrain.

*Possibles solutions ou recommandations* : FranceAgriMer travaille sur l'observatoire national des ressources en biomasse et peut proposer des données régionales. Néanmoins, ils sont

*très intéressés à avoir des résultats spécifiques issus de données terrain. En effet, une partie de leurs données provient de la littérature et pas directement du champ.*

**Barrière** : Les gens parlent de « concurrence des résidus agricoles avec le bois » : ces produits ne sont toutefois pas des concurrents entre eux mais sont, par contre, tous deux des concurrents avec les combustibles fossiles.

*Possibles solutions ou recommandations : Les porteurs de projets de biomasse agricole doivent être prudents lorsqu'ils parlent de la concurrence entre la biomasse agricole et la biomasse forestière.*

**Barrière** : Il peut être intéressant de comparer l'impact durable de la biomasse agricole avec ses principaux concurrents.

*Possibles solutions ou recommandations : Une analyse des émissions de gaz à effet de serre ou une analyse du cycle de vie de la biomasse agricole pourrait être réalisée pour comparer son utilisation à celle des combustibles fossiles, permettant de répondre à la question « Quelle est la proportion de combustibles fossiles économisée en utilisant la biomasse agricole? »*

**Barrière** : La proposition de comparer la teneur en minéraux selon le kWh produit et non par tonne est pertinente.

*Possibles solutions ou recommandations : Cette proposition a été faite dans un précédent atelier SUCELLOG, mais elle a été très appréciée par les décideurs politiques présents à la réunion.*

**Barrière** : En droit français, la différence entre produit et déchets n'est pas vraiment claire en ce qui concerne la biomasse.

*Possibles solutions ou recommandations : il serait pertinent de clarifier la réglementation après consultation des personnes travaillant avec des résidus agricoles*

**Barrière** : La réglementation liée à la gestion des cendres limite le développement de certains projets.

*Possibles solutions ou recommandations : La réglementation sur la gestion des cendres est drastique et limite certains projets. Une plus grande souplesse devrait être accordée aux projets de projets biomasse;*

**Barrière** : Certaines entreprises envisagent de proposer des normes pour la biomasse utilisée pour la production de biogaz ou la combustion à partir de ressources

*Possibles solutions ou recommandations : il n'est pas pertinent ni durable pour le développement du secteur que les producteurs payent pour se conformer aux normes, labels essentiels pour trouver un marché alors que leur projet n'est pas rentable immédiatement lors de son montage. Le secteur doit avant tout se structurer avant d'envisager la démocratisation des labels de qualité.*

**Barrière** : Pour soutenir l'organisation du secteur, des activités de lobbying plus fortes sont nécessaires pour la biomasse solide agricole.

*Possibles solutions ou recommandations : Le RMT biomasse et territoires représente déjà le secteur de la biomasse agricole dans la commission de la biomasse, mais ne réalise pas de lobbying. Une autre organisation, représentant tout le secteur de la biomasse agricole (agriculteurs, coopératives, agro-industries) pourrait être créée.*

**Barrière :** Les projets de biomasse agricole sont organisés comme les systèmes de récolte de céréales et non comme un produit à part entière, différent.

*Possibles solutions ou recommandations : Il conviendrait de créer une logistique spécifique à la biomasse agricole, non fondée sur le secteur céréalier mais tenant compte des spécificités sectorielles.*

**Barrière :** Il existe des difficultés à homogénéiser les pratiques

*Possibles solutions ou recommandations : Chaque projet est très différent des autres et même si la tendance est à la recherche de voies d'optimisation type, il est, en réalité, impossible de tirer des conclusions fonctionnant avec toutes les chaînes logistiques.*

## 2.8. Entretien avec les décideurs politiques à Paris, 17.01.2017

**Date :** 17.01.2017

**Type de réunion :** échange avec les décideurs politiques durant l'atelier national à Paris.

**Participants :** 6 décideurs politiques, deux représentants de l'ADEME, deux de FranceAgriMer et deux du Ministère de l'Agriculture.

Les principaux obstacles rencontrés lors de l'atelier national de SUCELLOG ont été présentés avant la table ronde afin d'ouvrir une discussion. Beaucoup de points techniques ont été mis en évidence et discutés.

**Barrière :** Il n'y a pas assez d'informations disponibles détaillées sur le réseau routier, certaines petites routes ne sont pas référencées, ce qui limite la modélisation logistique et les actions d'optimisation mathématique.

*Possibles solutions ou recommandations : il serait pertinent de réaliser une analyse des petites routes existantes en France et de l'intégrer dans un logiciel spécifique.*

**Barrière :** Dans certaines régions, il y a une limite à l'utilisation de certaines routes pour les camions qui chargent la biomasse. Les camions ne sont pas autorisés aussi le dimanche.

*Possibles solutions ou recommandations : Cette réglementation a été prise pour éviter les perturbations du voisinage et réduire le bruit. Les porteurs de projets potentiels doivent être conscients de cette réglementation et doivent en tenir compte. Afin de rendre le processus plus transparent, les routes auxquelles certaines limitations s'appliquent doivent être identifiées et mises à disposition sur une carte ou un logiciel lié à la logistique biomasse.*

**Barrière :** Il y a un manque d'équipement utilisable au champ pour la densification. Les existants sur le marché, tels que l'unité mobile de granulation de KRONE, ont un rendement très faible (il faut beaucoup de temps).



*Possibles solutions ou recommandations : Cette barrière est technique. La densification directement au champ pourrait être envisagée pour optimiser les chaînes logistiques. Cependant, il n'existe pas de solutions disponibles sur le marché avec un prix acceptable et des performances à haut rendement. Le développement technologique en ce sens est nécessaire.*

**Barrière :** Faible connaissance des parties prenantes locales des avantages de l'utilisation de la biomasse agricole

*Possibles solutions ou recommandations : Il est nécessaire de disposer d'une communication claire et structurée pour développer le secteur de la biomasse agricole, en particulier vis-à-vis des consommateurs finaux.*

**Barrière :** Il existe un manque de sociétés logistiques spécialisées dans le travail sur la biomasse pouvant faire le lien entre les fournisseurs de biomasse et les consommateurs.

*Possibles solutions ou recommandations : Il n'existe pour le moment, en France, que peu d'organisations / sociétés logistiques capables de collecter de la biomasse et de la vendre (travaillant comme négociant en céréales par exemple dans le secteur des céréales). Le développement de sociétés logistiques travaillant en tant que négociants en biomasse faciliterait le développement de ce secteur, les entreprises logistiques pouvant prendre du temps pour répondre aux appels à projet, disposant d'une grande quantité de ressources et pouvant développer et gérer un grand marché avec plusieurs consommateurs.*

**Barrière :** La construction d'installations de stockage de la biomasse nécessite un investissement initial important qui n'est pas admissible aux programmes de financement et de soutien existants.

*Possibles solutions ou recommandations : Une solution potentielle consisterait à élaborer des projets combinés, par exemple en posant des panneaux solaires sur les installations de stockage pour financer l'investissement nécessaire pour le bâtiment. Des programmes de soutien nationaux spécifiques et une formation des conseillers sont des solutions pouvant être explorées pour combiner l'utilisation de différentes sources d'énergie renouvelables sur les mêmes sites.*

**Barrière :** Le bois et la biomasse agricole sont en concurrence pour l'utilisation des terres.

*Possibles solutions ou recommandations : Les deux secteurs doivent être considérés comme complémentaires et non comme des concurrents. Ils doivent travailler ensemble pour leur développer et concurrencer les combustibles fossiles*

**Barrière :** Il y a un manque de connaissances sur les questions agronomiques associées à l'utilisation de la biomasse, ex : en respectant la structure du sol tout en choisissant des équipements adaptés au passage au champ, en retournant une partie des résidus au sol pour maintenir le contenu organique de celui-ci etc.

*Possibles solutions ou recommandations : Les agriculteurs, les porteurs de projets et les décideurs doivent être conscients des problèmes agronomiques. La communication et une prise de conscience doivent être réalisées pour respecter la durabilité du sol.*



## 2.9. Entretien avec les décideurs politiques à Aquitaine, 24.03.2017

**Date :** 24.03.2017

**Type de réunion :** échange avec les décideurs politiques durant l'atelier national à Bordeaux

**Participants :** 2 décideurs politiques représentants de l'ADEME

Les principaux obstacles rencontrés lors de l'atelier national de SUCELLOG ont été présentés avant la table ronde afin d'ouvrir une discussion. Beaucoup de points techniques ont été mis en évidence et discutés.

**Barrière :** vrai problème pour développer les projets à cause de la difficulté à atteindre une valeur seuil de rentabilité

*Possibles solutions ou recommandations : il semble pertinent de développer des projets territoriaux engageant un large spectre de parties prenantes pour atteindre ce seuil de rentabilité. Des études et modèles pourraient être conduits pour estimer la quantité minimum à produire / vendre / consommer pour atteindre un projet rentable.*

**Barrière :** Problématique du portage : qui est en capacité de produire et de commercialiser la biomasse ? Qui doit être le porteur de projet sur ces projets ? Est-ce le rôle des communes ou plutôt d'acteurs privés, notamment d'origine agricole ?

*Possibles solutions ou recommandations : La filière doit travailler conjointement pour son développement, si les municipalités ont un rôle important pour pousser le développement de la consommation (et notamment investir sur un développement durable et local), les acteurs économiques doivent également prendre leur responsabilité et accepter de prendre des risques et de porter des projets structurés intégrant un ensemble de parties prenantes sur le territoire (Une production, des synergies, une organisation). Le coût de l'agrocombustible reste toutefois un facteur majeur qui déterminera le développement du secteur. Il est nécessaire de travailler avec l'ensemble de ses parties prenantes et de trouver la bonne combinaison d'acteurs pour le développement de son projet à l'échelle locale : ADEME, collectivité mais également acteurs économiques qui sont généralement les moins engagés dans ces projets.*

**Barrière :** la biomasse agricole est souvent perçue comme une concurrente du marché du bois énergie ?

*Possibles solutions ou recommandations : L'objectif du secteur de la biomasse agricole n'est vraiment pas d'entrer en concurrence avec le bois mais plutôt d'approvisionner les grosses chaudières aux plaquettes forestières et les moyennes puissances (bâtiments publics notamment) avec des granulés agricoles ou de bois, en fonction de la disponibilité locale.*

*La filière bois était une première étape permettant de structurer la filière biocombustible. Maintenant que cette filière est développée et structurée, une place peut être créée pour la biomasse agricole, particulièrement dans les régions où la ressource en bois est plus rare.*

*Les agrogranulés ont vocation à se développer sur de nouvelles chaudières et non à venir concurrencer le parc de chaudière fonctionnant actuellement aux granulés bois*

**Barrière :** Les mauvais exemples de production de biocombustibles ternissent l'image du potentiel de développement de la filière (côté bricoleur des énergies renouvelables) et marquent le consommateur sur de nombreuses années.

*Possibles solutions ou recommandations : nécessité de développer et de communiquer sur des cas de réussite.*

**Barrière :** Faut-il développer de nouveaux labels de certifications pour la biomasse agricole ?

*Possibles solutions ou recommandations : La certification qualité granulé pas claire (norme ISO existe mais label non existant). Avoir une vraie certification qui, pour un type de combustible, associe un type de chaudière. Un produit normé c'est important. Mais des contraintes de certification en début d'investissement impliquent une contrainte économique supplémentaire pour une agro-industrie qui lance sa production et dont le projet n'est pas toujours rentable économiquement lors du lancement.*

**Barrière :** la valorisation énergétique de la biomasse n'est pas toujours rentable :

*Possibles solutions ou recommandations : En parlant de coproduits, il ne faut pas étudier uniquement la filière énergie. La filière chimie est également une piste intéressante, permettant théoriquement la valorisation d'une partie de la biomasse à haute valeur ajoutée, le coproduit dans cette transformation pouvant ensuite être utilisé pour d'autres voies de valorisation comme l'énergie.*

**Barrière :** le parc des équipements disponibles en combustion est souvent mal connu

*Possibles solutions ou recommandations : un recensement de l'ensemble des chaudières existantes est parfois mené au niveau régional mais devrait être réalisé officiellement à plus grande échelle.*

**Barrière :** on ne sait pas valoriser le cep de vigne qui représente des tonnages conséquents : on ne sait pas bien réaliser le tri entre la ferraille et le bois, forte concentration en minéraux, présence de terre, de silice (émissions polluantes).

*Possibles solutions ou recommandations : un travail avec la filière et les équipementiers dans leur ensemble doit être mené pour le développement de la filière de valorisation des ceps de vignes.*

**Barrières :** enjeu sur les concurrences d'usage

*Possibles solutions ou recommandations : Les non concurrences d'usage sont assurées par une cellule biomasse qui, composée de plusieurs institutions publiques, rendent un avis sur l'approvisionnement des chaudières du fond chaleur de l'ADEME*